

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
EXTRA 73/01

ÉFAI – 010707 – AMR 51/159/01

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PEINE DE MORT

ÉTATS-UNIS (TEXAS) Emerson Edward Rudd (h), noir, 31 ans

Londres, le 31 octobre 2001

Emerson Rudd doit être exécuté au Texas le 15 novembre 2001. Il a été condamné à mort en 1989 pour un meurtre commis en 1988.

Steve Morgan, noir, a été abattu le 2 septembre 1988, lorsque le restaurant qu'il dirigeait à Dallas a fait l'objet d'une attaque à main armée. Les agresseurs étaient quatre adolescents ; deux d'entre eux avaient dix-sept ans, les deux autres dix-huit ans. Emerson Rudd, qui a été identifié comme la personne ayant fait feu sur Steve Morgan, avait eu dix-huit ans le mois précédent. Il a été condamné à la peine capitale, et ses trois coaccusés à des peines de réclusion.

À l'époque du crime, Emerson Rudd sortait d'une enfance marquée par les mauvais traitements et les négligences. Sa sœur a indiqué dans une déclaration sous serment : « *Toute notre vie a été traumatisante, le fait de grandir à la maison avec ma mère et mon père.* » Elle a ajouté que sa mère était violée par leur père, que ses parents « *se battaient l'un contre l'autre, avec leurs amis et avec les autres membres de la famille* » et qu'« *il n'y a jamais eu aucune manifestation d'amour à la maison* ». Elle a indiqué que son père se droguait, qu'il volait pour se procurer des stupéfiants et qu'il faisait « *des choses terribles devant [ses enfants]* ». La jeune femme a aussi raconté qu'Emerson Rudd et les autres membres de la fratrie étaient battus avec des rallonges électriques et des tuyaux d'arrosage. Un cousin a également signé une déclaration sous serment dans laquelle il témoignait des violences physiques et psychologiques infligées à Emerson Rudd dès son jeune âge. Celui-ci aurait par ailleurs été particulièrement ébranlé par la mort de son frère aîné, décédé sous ses yeux.

Les cours d'appel ont rejeté les arguments selon lesquels l'avocat d'Emerson Rudd avait fait preuve d'incompétence en première instance, en ne portant pas à la connaissance du jury tous les éléments de l'enfance difficile de son jeune client. Les tribunaux ont estimé qu'une partie de ces informations avaient été présentées, qu'il aurait été redondant d'en exposer d'autres et que cela n'aurait pas forcément influé sur la décision prise par les jurés au terme de l'audience sur la peine. Par ailleurs, l'avocat assumant la défense d'Emerson Rudd en appel a tenté de faire réexaminer le dossier de l'accusation pour savoir si ce dernier contenait des éléments de preuve à décharge, mais les tribunaux s'y sont opposés.

L'avocat d'Emerson Rudd demande au gouverneur Rick Perry de repousser l'exécution de trente jours, le temps que soit réglée la question de la rémunération des avocats qui ont préparé des recours en grâce destinés au Comité des grâces et des libérations conditionnelles du Texas. Au mois d'octobre, l'avocat avait introduit une requête auprès d'une cour fédérale de district afin d'obtenir soit l'avance des fonds permettant de préparer un recours en grâce pour son client, soit un sursis, jusqu'à ce qu'une autre cour fédérale se prononce sur une autre affaire dans le cadre de laquelle cette question avait été soulevée. L'avocat d'Emerson Rudd a déclaré qu'il était financièrement dans l'incapacité de former un recours en grâce pour son client, et la date limite de dépôt du recours auprès du Comité est désormais passée.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Amnesty International est opposée de manière inconditionnelle à la peine de mort. Chaque exécution constitue un symptôme de la violence, et non un remède à ce fléau. Alors que plus de 100 pays ont aboli la peine capitale *de jure* ou *de facto*, les autorités américaines continuent à appliquer sans relâche ce châtiment qui appartient au passé. Appliquer la peine de mort est un affront à la dignité humaine, et revient à nier les capacités de réinsertion et de réconciliation de l'être humain.

Le système américain d'application de la peine capitale est marqué au coin de l'arbitraire, entaché de discrimination et caractérisé par de nombreuses erreurs, ainsi que par la cruauté inhérente à ce châtiment. Le sort d'un individu accusé de meurtre passible de la peine de mort dépend tout autant de la qualité de l'assistance judiciaire dont il bénéficie, de la manière dont les représentants du ministère public exercent leurs pouvoirs discrétionnaires, ainsi que de la race et de la situation économique de la victime du meurtre et de l'accusé, que de la gravité du crime qui lui est reproché.

Les autorités américaines ont ôté la vie à 56 condamnés à mort depuis le début de l'année, portant à 739 le nombre de personnes ayant subi un tel sort aux États-Unis depuis 1977. Les autorités texanes ont procédé à 253 de ces exécutions, dont 14 ont eu lieu cette année. Gerald Mitchell, qui était âgé de dix-sept au moment du crime pour lequel il avait été condamné à mort, est la dernière personne qui ait été exécutée au Texas. Or, le droit international interdit l'application de la peine capitale pour les crimes perpétrés par des personnes de moins de dix-huit ans.

Moins d'un mois s'était écoulé depuis le dix-huitième anniversaire d'Emerson Rudd lorsque le crime pour lequel il a été condamné à mort a été commis, mais cela signifie que son cas n'entre pas dans le champ d'application de cette interdiction. Le principe sur lequel elle repose – à savoir la reconnaissance de l'immaturation et de la capacité d'évolution des jeunes – doit néanmoins être pris en compte par le Comité des grâces et des libérations conditionnelles et le gouverneur du Texas, et exige de leur part un geste de clémence à l'égard d'Emerson Rudd.

Le gouverneur du Texas ne peut commuer la peine d'un condamné à mort que si le Comité des grâces et des libérations conditionnelles lui adresse une recommandation en ce sens. Le gouverneur peut également accorder des sursis de trente jours.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après, et que vous rédigerez (en anglais ou dans votre propre langue) en utilisant vos propres mots et en vous inspirant des recommandations suivantes :

- exprimez votre compassion pour les parents et amis de Steve Morgan ;
- soulignez qu'Emerson Rudd venait d'avoir dix-huit ans au moment du meurtre, et qu'il sortait d'une enfance durant laquelle il avait été maltraité et abandonné à son sort ;
- dites-vous préoccupé par le fait que les jurés ne se sont pas vu présenter tous les éléments ayant trait aux antécédents d'Emerson Rudd, et qu'ils n'ont donc pu rendre leur verdict en toute connaissance de cause ;
- faites observer que le droit de grâce dont dispose le pouvoir exécutif est destiné à compenser la rigidité du système judiciaire et à permettre à l'État de faire preuve de clémence ;
- déclarez-vous inquiet à l'idée que l'avocat d'Emerson Rudd n'a pu, pour des raisons financières, déposer un recours en grâce auprès du Comité des grâces et des libérations conditionnelles du Texas ;
- exhortez le gouverneur à repousser de trente jours l'exécution de cet homme, le temps que cette question soit réglée par les tribunaux, ce qui offrira à Emerson Rudd une chance équitable de présenter un recours en grâce si les tribunaux lui donnent gain de cause ;
- appelez le gouverneur à user de toute l'autorité et de toute l'influence dont il dispose pour que l'exécution d'Emerson Rudd n'ait pas lieu et que cet homme soit gracié.

APPELS À :

Gouverneur du Texas :

Governor Rick Perry
c/o Bill Jones, General Counsel
State Capitol, P.O. Box 12428
Austin, Texas 78711, États-Unis
Fax : +1 512 463 1932 (fax du *General Counsel*) ou + 463
1849 (fax du gouverneur)

Télégrammes : Governor Perry, Austin, Texas, États-Unis

Formule d'appel : *Dear Governor,* / Monsieur le
Gouverneur,

COPIES :

**Comité des grâces et des libérations
conditionnelles du Texas :**

Texas Board of Pardons and Paroles
P.O. Box 13401
Austin, Texas 78711-3401
États-Unis
Fax : +1 512 463 8120

ainsi qu'aux représentants diplomatiques des États-Unis dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents.
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*